

CoRDIS

Séance publique du 14 janvier 2022

9 heures

En raison de la situation sanitaire actuelle qui impose de prendre des mesures de précaution particulières et en application du protocole sanitaire en vigueur au sein de la CRE qui restreint l'accès du public aux locaux de la Commission, la séance publique du CoRDIS se déroulera par visioconférence.

Pour toute demande de participation, merci de bien vouloir vous adresser par courriel à l'adresse suivante : greffe-cordis@cre.fr

Dossier n° 14-38-21

Rapporteur : M. Benoît LAURENT

Demande de règlement de différend

Nom des parties

Représentant des parties

Demandeur : Société Elec'Chantier 44

Madame Virginie BRANCO, Responsable juridique,
Société Elec'Chantier 44

Défendeur : Société Enedis

Maître Anne-Laure-Hélène DES YLOUSES

En présence de :

Le Syndicat départemental d'électrification et d'équipement
rural de la Charente-Maritime (SDEER)

Monsieur François BRODZIAK, Président